



Arras, le 8 janvier 2020

Nouveaux horaires d'ouverture à la sous-préfecture de Calais

A compter du lundi 13 janvier prochain, la Sous-Préfecture de Calais sera ouverte au public le matin, **de 8h45 à 11h45**.

Pour les usagers qui rencontrent des difficultés à effectuer leurs démarches de cartes grises et de permis de conduire, le point numérique sera également ouvert de 8h45 à 11h45.